

Stade de France : c'est Darmanin l'incapable mais c'est Christine Tasin qui se prend un procès !

écrit par Christine Tasin | 7 octobre 2022



J'étais entendue hier, une fois de plus, par des policiers

de la *Brigade de répression de la délinquance contre la personne*, spécialisée dans les affaires de presse menant à la tristement célèbre 17ème Chambre, celle qui condamne à mort la liberté d'expression. Sur demande instante des politiques qui se succèdent depuis 1972, date de la loi Pleven, et qui ajoutent régulièrement des strates aux interdits concernant la dite liberté d'expression. Tout cela pour interdire la critique de l'islam et de l'immigration.

Ils voulaient donc m'entendre sur un article écrit le 31 mai dernier en plein scandale du Stade de France :

<https://resistancerepublicaine.com/2022/05/31/qui-a-nomme-la-menteuse-enfumeuse-begayeuse-loubna-atta-porte-parole-de-la-prefecture/>

Ils n'ont pas mis longtemps pour déposer plainte contre moi pour « *Incitation à la haine, à la discrimination etc. en raison de l'origine, ou de l'appartenance ou de la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race, une religion, etc.* » Je ne sais d'ailleurs pas qui a déposé plainte ? La dite fonctionnaire ? La Préfecture ? Une association ? Un juge ou procureur ?

J'étais convoquée pour 2 procès sur le même article, le mien, publié sur et par *Résistance républicaine* par moi-même comme auteur et directeur de publication et le même ou à peu près je n'ai pas pris le temps de comparer, que Riposte laïque m'avait emprunté pour le publier sur son site le lendemain de sa parution sur RR.

J'avais relu mon article la veille de mon interrogatoire et j'étais dubitative... Je n'y voyais aucun mot, aucun passage pour lequel ou pourrait me chercher des noises...

J'ai compris, pendant l'interrogatoire, que l'on me faisait, une fois de plus, un procès d'intention, me soupçonnant de m'être attaquée au porte-parole de la Préfecture pour des raisons subjectives liées à son origine, son sexe, son

apparence, son lieu de vie... que sais-je ! Bref je les ai vus venir à 10 km, ils me soupçonnent de laisser entendre que la fameuse Loubna Atta serait étrangère ou d'origine étrangère et que ce serait pour cela que j'aurais fustigé son incapacité à donner des explications cohérentes à ce que s'était passé au Stade de France sans répéter « euh ! euh ! euh » sans cesse, sans bégayer, sans perdre les pédales, sans dire les énormités et mensonges que Darmanin répétait Urbi et orbi alors. Il se trouve que cette femme n'est pas « typée », parle sans accent et qu'elle est de façon évidente française, et donc qu'on me fait un procès d'intention parce qu'elle porte un nom de famille issu de l'immigration. Qui discrimine, à votre avis ?

Je veux bien comprendre que couvrir les mensonges et contradictions de Darmanin, le préfet Lallement et compagnie c'est compliqué, voire mission impossible, et qu'être le porte-parole en pareille situation de la Préfecture avec de tels zozos c'est un véritable exercice d'équilibriste. **Certes, mais doit-on pour autant manquer l'occasion de se gausser du manque du professionnalisme du porte-parole, plutôt nul en l'occurrence ?** Toute vérité n'est pas bonne à dire, dit-on, mais pourquoi la cacher à l'heure où une Marine a pu être traitée d'étron par un Ruquier à une heure de grande écoute et que ce dernier a été relaxé ? Même en cassation ?

Et puis, il faut rappeler le contexte, tout twitter faisant des gorges chaudes des discours de la fameuse Lubna, c'est de bonne guerre et un vieil exercice typiquement français datant de Molière, La Bruyère et autres La Fontaine. **Mais moi, parce que je m'attaque à l'islam, je dois perdre toute possibilité de rire avec les autres et de dénoncer l'impéritie de nos gouvernants et de certains qui les représentent ?**

Bien entendu ils ont insisté lourdement pour essayer de me faire dire que je m'étais attaquée à la malheureuse parce

qu'elle était bègue et donc que je me moquais d'une handicapée, on en est là !!! (elle bégaye, elle n'est pas bègue, nuance...) et que je la soupçonnais d'avoir bénéficié de discrimination positive . Ce que je n'ai ni dit ni écrit ni pensé. Je me suis demandé, publiquement, comment quelqu'un d'aussi peu brillant apparemment avait pu obtenir ce poste, évoquant la possibilité de la discrimination positive mais avouant que je n'en savais rien.

Ensuite les commentaires, grandiose... Je suis poursuivie pour 3 commentaires que je vous copie ci-dessous. Ça expliquera peut-être à nos lecteurs qui râlent contre nos modérateurs pourquoi ils sont obligés de mettre à la corbeille nombre de vos remarques.

A chaque fois on m'a demandé si, si c'était moi qui avais modéré, j'aurais accepté le commentaire.

Christian Jour

Comme au Bataclan, et maintenant le stade de France, nos zélites sont des incapables. Notre pays est la risée du monde. Ce sont les muzzs qui font la loi, leur lois et ça s'appelle le djihad. Mééééé on en fait venir d'autres par bateaux entier. Mééééé c'est normal avec les racailles qu'il y a au gouvernement, faut pas s'attendre à autre chose.

Ma réponse est simple. J'aurais laissé passer ce commentaire moi aussi, il n'y a aucune attaque contre la porte-parole, l'auteur condamne notre gouvernement. A cause de qui notre pays est la risée du monde. Et Christian explique pourquoi notre pays est la risée du monde avec le djihad. Rien à voir avec la personne de la Préfecture.

Anti-islam

Bonjour,

« Coucouche panier, les journalistes » ; il y a même pas

besoin.

Pas un n'a moufté contre les mensonges de Darmanin, à sa conférence de presse.

Pas un n'a parlé des racailles dont Darmanin ne parlait pas ...

Là j'ai dû reconnaître que je donnais ma langue au chat. J'ai juste demandé si dorénavant, dans la liste des personnes intouchables dont on ne devait pas parler il y avait les journalistes. En relisant ce matin je comprends que l'allusion aux racailles devait avoir gêné le magistrat instruisant l'affaire. Et là c'est énorme, si c'est cela. Cela signifierait que quand on dit racailles, on voudrait dire immigrés et que l'on ne pourrait même plus parler des voleurs, violeurs, voyous, délinquants appelés racailles, quelles que soient la nationalité et l'origine ou la religion des gens dont on parle ? Si c'est ça on touche le fond.

Pascal Alevek

Comme s'il n'y avait pas une bonne française bien de chez nous et surtout compétente pour faire ce travail, c'est quand même révoltant de voir sans arrêt cette discrimination positive ? encore une chance qu'elle ne soit pas voilée ?

Ma réponse : j'aurais validé le commentaire mais en y répondant et en faisant remarquer que l'on ne sait pas si cette personne est là par discrimination positive qui était une des innombrables pistes possibles expliquant qu'elle soit à ce poste dont la plus probable est qu'elle ait réussi un concours.

.

La suite au prochain épisode, soit à la 17ème Chambre. On ne m'a pas dit si des commentaires étaient poursuivis aussi

sous l'article sur Riposte laïque, s'il y en a ce sera le directeur de publication Guy Sebag qui devra s'expliquer.

Merci à tous ceux qui pourront nous donner un petit coup de main pour ce procès à venir, bien sûr.

[Soit par carte bleue ou paypal](#)

Soit par un chèque à l'ordre de Résistance républicaine, 101 avenue du Général Leclerc, 75185 Paris cedex 14